

Visa LibertyCard. Conditions.

	Visa LibertyCard Plus	Visa LibertyCard Plus light	Visa LibertyCard	Visa LibertyCard light	Visa LibertyCard Prepaid
Cotisation annuelle de la carte principale	CHF 150		CHF 60		
Cotisation annuelle de la carte supplémentaire	CHF 75		CHF 30		
Chargement initial du compte	—	—	—	—	gratuit
Chaque chargement de compte suivant (solde max. de CHF 10'000)	—	—	—	—	1 %, au minimum CHF 2
Carte remplacement	gratuit		gratuit		
Code NIP de remplacement	gratuit		gratuit		
Franchise maximale en cas d'abus	pas de franchise		pas de franchise		
Protection de perte pour la carte principale et la carte supplémentaire	gratuit		gratuit		
Assurance de solde (facultative)	0.49 % du montant de la facture mensuelle		0.49 % du montant de la facture mensuelle		—
ScanProtect (facultatif)	Couverture individuelle: CHF 80 par an Couverture familiale: CHF 99 par an		Couverture individuelle: CHF 80 par an Couverture familiale: CHF 99 par an		
Forfait sans soucis	inclus		inclus		
Forfait sans soucis plus	inclus		—		
Forfait confort	inclus		—		
Argent liquide de secours	gratuit une fois par an		—		
Carte de crédit de secours	gratuit une fois par an		—		
Frais de traitement monnaies étrangères	1,75 %		2 %		
Transactions en CHF à l'étranger	1,75 %		2 %		
Retrait d'espèces*	3,75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)	—	3,75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)	—	3,75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)
Versements effectués au guichet de la Poste	CHF 3		CHF 3		
Taux d'intérêt annuel**	max. 13 %		max. 13 %		
Possibilité de paiement échelonné	2,5 % du solde à régler min. CHF 50 par mois	—	2,5 % du solde à régler min. CHF 50 par mois	—	—
Frais pour rappel de paiement	CHF 20		CHF 20		
Facture sur papier	CHF 2 par facture		CHF 2 par facture		
Réimpression facture/relevé de compte	CHF 10		CHF 10		
Remboursement sur compte postal ou bancaire	CHF 20		CHF 20		
Redressement non autorisé	CHF 20		CHF 20		
Recherche d'adresse	CHF 25		CHF 25		
Verified by Visa (shopping en ligne sûr)	inclus		inclus		



* Les transactions de loto (à l'exception de Swisslotto/Lotterie Romandine), de paris et de casinos, ainsi que les transferts d'argent Quasi Cash (par exemple via Western Union, Skrill ou Revolut) sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux d'argent). Les frais minimums de 5/10 CHF pour les transactions de loterie, de paris et de casino et pour le Quasi Cash ne s'appliquent pas.

** Le taux d'intérêt correspond au taux déterminé conformément à l'ordonnance relative à la loi sur le crédit à la consommation (OLCC) et peut être adapté chaque année. La modification du taux annuel est communiquée au détenteur de la carte sur la facture ou toute autre forme de communication appropriée.